juillet 2014

Rheinzink

Formation itinérante

A l’écoute des couvreurs et des autres professionnels du secteur du bâtiment, Rheinzink propose depuis peu un service de formation mobile déductible de l’obligation de formation des salariés. Ce service itinérant propose aux professionnels de bénéficier d’un stage de perfectionnement théorique et pratique au joint debout, un système de couverture très largement utilisé sur les toitures zinguées (à partir de 5% de pente), mais aussi sur l’utilisation du zinc-titane Rheinzink. Les formateurs se déplacent dans les locaux du professionnel et lui fournissent l’outillage nécessaire aux différentes pratiques proposées. Ce stage se déroule sur trois jours et comprend deux grandes parties : une formation théorique de 4 heures et une formation pratique de 17â€¯heures. A la fin du stage, le participant reçoit une documentation qui regroupe l’ensemble des thèmes abordés durant le cursus ainsi qu’une attestation de participation.